



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 22 février 2022

BG2V CONSEIL DU VENDEUR DANS LE CADRE DE LA CESSION D'ORFEOR

BG2V a conseillé Monsieur Bernard Andrieu, associé fondateur d'**Orféor**, cabinet de conseil d'acteurs publics locaux dans la gestion de leurs finances, dans le cadre de sa **cession à ANV Capital**.

Orféor est le seul cabinet de conseil 100% spécialisé dans la gestion de la dette et le financement de projets du secteur public, grâce notamment à la combinaison de sa plateforme innovante PerfOrm et un conseil personnalisé.

Orféor génère un chiffre d'affaires de 1,4 M€ et emploie 10 salariés.

Sont intervenus sur ce dossier, en Corporate, Stanislas Richoillez, associé, et Mathilde Spagnol, collaboratrice.

BG2V confirme ainsi à nouveau son expertise dans l'accompagnement juridique d'entrepreneurs de PME innovantes dans leurs opérations de fusions-acquisitions.

* * * * *

Intervenants :

Pour le cédant :

- BG2V (Stanislas Richoillez et Mathilde Spagnol).

Pour ANV Capital :

- UGGC (Charles-Emmanuel Prieur et Bernard de la Vallée Poussin),
- Further Finance (Anthony Murgia).

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 50 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com